ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES DE PRODUCTION

FORUM POUR LES ENTREPRISES SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES DE PRODUCTION

Plateforme sur le travail des enfants (CLP)

www.ilo.org/clp

Pour plus d'informations, visitez www.ilo.org/childlabour

Copyright © Organisation internationale du Travail - Mai 2016
Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS)

12 juin 2016
Journée mondiale contre le travail des enfants

ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES DE PRODUCTION
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Organisation internationale du Travail

LES ENTREPRISES COLLABORENT POUR ABOLIR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Contexte

Il est indispensable que les entreprises collaborent pour abolir le travail des enfants dans les chaînes de production. Pour que le travail des enfants soit efficacement combattu et éliminé au sein de ces complexes systèmes de fournisseurs et de sous-traitants, les entreprises doivent apprendre de leurs expériences respectives, adopter de bonnes pratiques et travailler main dans la main. Les progrès seront d'autant plus rapides et les changements d'autant plus durables que les entreprises collaboreront et joindront leurs efforts à ceux des gouvernements et des partenaires sociaux.

En accord avec les conventions n° 138 sur l'âge minimum et n° 182 sur les pires formes de travail des enfants de l'OIT, il est urgent pour les entreprises de mener des politiques luttant efficacement contre le travail des enfants au sein de leurs chaînes de production. Cela leur permettrait de définir des règles du jeu équitables entre elles et de réaffirmer leurs valeurs auprès des fournisseurs, des gouvernements, des associations de travailleurs et d'employeurs et auprès d'autres acteurs clés.

Au milieu des années 2000, l'industrie salvadorienne de la canne à sucre et le gouvernement d'El Salvador ont uni leurs forces dans le cadre d'un partenariat révolutionnaire destiné à lutter contre le travail des enfants dans la récolte de la canne à sucre. Des visites régulières d'inspecteurs du ministère du Travail et de contrôleurs privés ont été menées pour vérifier qu'aucun enfant n'était employé dans les champs de canne à sucre. La mise en place

d'écoles «passerelles», des lieux d'éducation non-formelle, et d'autres services d'éducation avec l'aide de l'OIT et du ministère de l'Education d'El Salvador ont fait brutalement chuter la participation des enfants à la récolte de la canne à sucre – participation qui a accusé une baisse de 70 % sur cinq ans. Cependant, l'accent étant mis sur cette seule filière, le travail des enfants dans les exploitations de café, voisines de celles de canne à sucre mais moins contrôlées, a augmenté – mais dans une proportion moindre que la baisse observée dans la filière cannière.

Cet exemple souligne l'importance de la coopération entre les entreprises dans quelque filière que ce soit et d'un soutien ciblé aux enfants touchés. Les enfants issus de familles pauvres sont habituellement vulnérables à plusieurs formes de travail des enfants; si l'on ne s'attaque pas aux vraies causes, les enfants retirés du travail dans une chaîne de production donnée risqueront de reprendre le travail dans une autre ou d'être soumis au travail des enfants dans le travail domestique (le risque est particulièrement élevé pour les filles) ou à d'autres formes de travail des enfants.

Initiatives déjà menées

Ce n'est qu'en surmontant des réticences de longue date et en débattant du travail des enfants au sein des chaînes de production qu'il sera possible d'aller de l'avant. Il est également crucial que des entreprises de divers secteurs engagent le dialogue. C'est pour cette raison que l'OIT et le Pacte mondial des Nations Unies ont élaboré la Plateforme sur le travail des enfants (CLP), la première initiative intersectorielle dirigée par des entreprises et dévolue à la lutte contre le travail des enfants au sein des chaînes de production.

Co-présidée par l'Organisation internationale des employeurs (OIE)et la Confédération syndicale internationale (CSI), la Plateforme puise dans la longue expérience de l'OIT et des entreprises membres pour repérer et élaborer des approches de pointe destinées à abolir le travail des enfants dans les chaînes de production. Y sont notamment conçus des outils pratiques et menées des recherches orientées vers l'action sur les systèmes les plus efficaces de vérification de l'âge, les bases de données regroupant la législation et les politiques d'un pays en matière de travail des enfants et les mesures correctives contre le travail des enfants.

Pour faire la différence sur le terrain, la Plateforme exploite également les expériences et savoirs collectifs de l'OIT et de ses membres, issus des secteurs tels que du secteur textile, minier, des télécommunications, du cacao, du tabac, des biens de consommation courante et du coton. Avec le soutien des gouvernements néerlandais et français et des entreprises membres, la Plateforme vise à lutter contre le travail des enfants dans les pays et les communautés où au moins deux de ses membres s'approvisionnent en biens ou en services. La première initiative a été amorcée au Myanmar: des entreprises membres y élaborent, en lien étroit avec le bureau de l'OIT à Yangon, une stratégie commune pour lutter contre le travail des enfants au sein des salons de thé, qui consiste à promouvoir l'éducation et à soutenir des systèmes d'observation et suivi du travail des enfants (OSTE). Ce type de collaboration intersectorielle représente un nouveau modèle pour les employeurs, potentiellement efficace dans l'abolition du travail des enfants.

Un des objectifs clés est d'accélérer l'identification et la diffusion des pratiques efficaces en matière de réduction ou de lutte contre le travail des enfants dans les chaînes de production. Les membres débattent des «questions difficiles» que pose l'abolition du travail des enfants dans les chaînes de production: que faire quand les gouvernements faillissent à leur devoir de protéger les enfants? Comment les entreprises peuvent-elles savoir si des enfants travaillent dans leurs chaînes de production, notamment quand cela se passe plusieurs maillons en-dessous, là où rien n'est régi par des relations contractuelles? Quand un cas de travail des enfants est détecté, quelle réponse faut-il apporter? Comment les entreprises peuvent-elles s'engager efficacement auprès des gouvernements pour lutter contre le travail des enfants et punir les responsables?

Pour parvenir plus rapidement à des chaînes de production sans travail des enfants, les débats doivent se dérouler sans faux-semblants. Les entreprises riches d'une longue expérience de lutte contre le travail des enfants dans les chaînes de production doivent communiquer leurs idées et leurs approches efficaces aux autres afin qu'elles adoptent et adaptent de bonnes pratiques, gagnant ainsi à la fois en temps et en ressources.

Toujours dans cette optique, la Plateforme a mis en place un mécanisme d'«examen par les pairs»: les entreprises membres doivent faire une présentation détaillée de leurs politiques et programmes de lutte contre le travail des enfants dans les chaînes de production, suite à quoi elles recueillent remarques et suggestions. A l'occasion de certaines sessions spéciales, les gouvernements, les groupes affiliés à l'Organisation internationale des employeurs et à la Confédération syndicale internationale ainsi que d'autres acteurs clés peuvent échanger leurs points de vue. Du fait de l'interconnexion des quatre catégories de principes et de droits fondamentaux au travail, la Plateforme vise également à lutter contre les formes de travail combinant travail des enfants, travail forcé, discrimination ou liberté d'association et négociation collective.

© ILO/Maillard J.

© OIT/Crozet M.